

# 9<sup>e</sup> rencontres nationales de l'ANACT

PUY-DE-DÔME  
*terre*  
d'archéologie

  
PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

  
MUSÉE DE LA  
CÉRAMIQUE  
LEZOUX

A

ANACT

Association Nationale pour l'Archéologie  
de Collectivité Territoriale

QUELLE

# ARCHÉOLOGIE



# TERRITORIALE POUR DEMAIN ?

Clermont-Ferrand  
23 et 24 juin 2016

Chapelle des Cordeliers,  
Place Sugny (Hôtel du Département)



## **L'Alsace & le PAIR, quel avenir de l'outil au service du territoire ?**

Matthieu Fuchs (Directeur Général - Pôle archéologique interdépartemental rhénan)

Fruit de la volonté des deux Départements alsaciens d'unir leurs compétences et leurs ressources autour de l'archéologie, le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan célèbre en 2016 dix années d'existence. A l'heure où les collectivités territoriales sont interrogées sur leurs périmètres, leurs compétences et leurs ressources, l'établissement est lui aussi questionné sur son identité, son rôle et son avenir.

Comment maintenir et développer une activité en archéologie préventive alors que les contraintes issues de la réduction de l'aménagement du territoire et d'une concurrence accrue se renforcent ? Comment engager le pilotage d'un CCE pour l'Alsace alors que les ressources départementales diminuent ? Comment conserver des compétences scientifiques élargies dans un contexte de fragilité budgétaire ? Après l'échec du référendum de 2013 sur le Conseil Unique en Alsace, comment intégrer la réforme territoriale ?...

Après 10 ans d'expérimentation, quel avenir peut-on esquisser pour cet outil au service de l'archéologie du territoire alsacien ?

Pour répondre à ces questions, l'établissement a profondément modifié son fonctionnement interne et choisi de relancer une approche commune de service public avec l'Inrap. Sa mission de conservation s'étoffe avec la fonction de CCE partagée avec l'Etat au sein d'un nouveau centre d'archéologie. La part départementale de son budget diminue et l'établissement engage une réflexion stratégique sur des partenariats élargis à d'autres strates de collectivités. Après une mutation difficile en 2013-2014 un nouvel équilibre se met en place. Si le paradigme économique et institutionnel antérieur a été bouleversé, la construction d'un nouveau modèle est encore en cours...

---

## **Un exemple de partenariat entre collectivités : Intérêts et limites**

Jean-Michel Morin (Service archéologie préventive départemental du Loiret), Hervé Sellès (Service archéologie départemental d'Eure-et-Loir)

---

## **Pour une démarche de partenariat renforcé entre l'Inrap et les collectivités territoriales** Dominique Garcia (Président de l'Inrap)

L'Inrap souhaite interagir avec les acteurs publics locaux, notamment les collectivités territoriales, dans une démarche de partenariat renforcé pour mettre en commun de manière optimale les moyens et les compétences scientifiques et maintenir un lien de proximité dans une logique de service public. Les collectivités territoriales sont les acteurs de premier plan de mise en oeuvre des politiques de l'aménagement du territoire et du développement culturel. La lisibilité de l'action de service public de l'Inrap doit être améliorée afin d'engager des relations partenariats avec les collectivités locales sur l'ensemble de leurs champs de compétences partagés.

---

### **L'Archéologie territoriale de demain sera d'abord ce que nous voudrions en faire**

Jean-Luc Marcy (Directeur général adjoint, Directeur du pôle des réussites citoyennes du Pas-de-Calais)

Si tous les archéologues déploient une énergie pour découvrir, décrire, classer, interpréter et comprendre les traces des sociétés passées, il devient indispensable, voire vital pour les archéologues de collectivités d'être en phase avec leur environnement professionnel actuel, leurs élus et leur direction générale particulièrement dans un contexte territorial mouvant et aux dépenses publiques contraintes.

A partir d'une expérience vécue cette dernière décennie dans un Département, la communication livrera des exemples qui peuvent être vus comme des rêveries, des pistes de survie ou de développement.

Toute situation de crise offre des opportunités. L'avenir de l'archéologie territoriale n'est pas lié à une question d'argent mais avant tout à une question d'envie(s).

---

### **Un PLU à forte valeur ajoutée archéologique : de la norme à la réappropriation patrimoniale**

Olivier Labat (Archéologue et élu en charge de la commission « Urbanisme et environnement » de la commune de Le Gué-de-Longroi) et Jean-Louis Guillemot (Urbaniste OPQU - Bureau d'étude « En perspective urbanisme et Aménagement »)

Afin de répondre aux nouvelles exigences de la législation en matière d'urbanisme, la commune du Gué-de-Longroi (Eure-et-Loir) s'est lancée dans l'élaboration de son futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le président de la commission « Urbanisme et environnement » de cette municipalité au fort caractère rural située aux confins de la région parisienne a souhaité profiter de cette contrainte pour affirmer voire fonder certains principes patrimoniaux. La rédaction de ce qui n'apparaissait initialement que comme une simple mise en conformité du règlement d'urbanisme s'est révélée être l'occasion de renouveler durablement le regard que les habitants portaient sur leur héritage tout en assurant leur transcription dans l'orientation des futurs aménagements. En s'appuyant sur la législation en cours mais en tenant compte également de ses probables évolutions vers des développements communautaires, le PLU constitue en effet un véritable levier dans la prise en compte d'un patrimoine passé commun encore très largement ignoré par les habitants de la commune. L'originalité de démarche tient principalement sur l'articulation réussie entre une association nouvellement créée, le comité de pilotage du PLU et les différents services de la DRAC.

---

### **La polyvalence des services d'archéologie : un atout pour l'aménagement du territoire.**

François Guyonnet (Directeur du Patrimoine - Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue)

Dans une période compliquée de restrictions budgétaires, la tentation première des décideurs est de se recentrer sur les compétences principales des collectivités et de transférer au secteur privé une partie de l'activité. Parallèlement, le schéma territorial français évolue et de nombreuses questions se posent sur la définition même des compétences des collectivités. Dans ce contexte, le métier d'archéologue territorial est profondément impacté, voire parfois menacé, y compris dans certaines structures d'envergure.

Que faire pour éviter que les coups de sabre budgétaires ne s'abattent sur l'archéologie territoriale ? Est-il encore possible aujourd'hui de créer de nouveaux services ? Que faire lorsque l'avenir de certaines collectivités est incertain ? Des réponses existent mais elles nécessitent une mise en œuvre adaptée aux contextes locaux. Néanmoins, une réflexion sur notre métier semble un préalable important. Celle-ci peut porter sur la nature de la profession d'archéologue territorial qui oscille entre la dimension scientifique et technique et sur son rôle au sein de la collectivité qui, bien souvent, reste en marge des grands enjeux et des choix décisionnaires. Lorsque l'archéologue met en avant sa technicité et sa polyvalence, son rôle devient plus prépondérant voire incontournable.

Prenons un exemple simple, celui d'une place d'un centre ancien que souhaite réaménager une commune. L'archéologue est le technicien de la collectivité le mieux placé pour épauler la maîtrise d'ouvrage car il connaît le contexte historique et urbain ainsi que les contraintes techniques et réglementaires. Pourtant, deux options s'offrent à lui, en fonction de son implication dans les projets. Dans un premier cas il reste passif, car occupé dans divers projets scientifiques et ne dispose pas de temps pour s'impliquer dans les premières réunions de travail. Par conséquent, il risque de se retrouver en marge, puis d'être sollicité en urgence pour épauler le service communication lors de la pose de bâches de chantiers, ou d'être tenu de monter dans les plus brefs délais une opération d'archéologie préventive sans moyens, lorsqu'une prescription de fouille est émise par les services de l'Etat. L'urgence rend la tâche difficile, voire impossible et l'archéologue local subit la situation, émet des réserves, devient un obstacle, une contrainte... Dans une autre configuration, l'archéologue local s'implique pleinement dans tous les projets de la ville. La réhabilitation de cette place offre une opportunité pour mettre en avant ses atouts. Lors des premières réunions, il s'impose par sa connaissance du lieu, du potentiel et des enjeux à traiter. Sa maîtrise de l'histoire locale permet de préparer le projet auprès de la population et des élus. Il cerne parfaitement le contexte qu'il gère au quotidien (restauration des monuments historiques et réhabilitation du centre-ville), il alerte et conseille ses collègues en charge du projet sur les contraintes diverses (enfouissement des réseaux, des containers) il fait le lien entre sa collectivité et la DRAC (SRA, STAP, etc.), et participe au choix de la maîtrise d'œuvre qu'il va suivre dans l'élaboration du projet. Grâce à son agrément en archéologie préventive, l'archéologue et son équipe interviennent au moment opportun, dans des délais brefs avec un coût moindre pour la collectivité. Enfin, le chantier archéologique offre l'occasion d'impliquer la population dans le cadre de visite, d'une exposition et d'une publication qui viennent clôturer le projet général de réhabilitation de la place.

Cet exemple, montre le potentiel de l'archéologie dans l'aménagement du territoire. Pour devenir incontournable, les services archéologiques doivent faire preuve de polyvalence et peuvent se transformer en services opérationnels du Patrimoine avec des missions multiples : archéologie préventive et programmée, maîtrise d'ouvrage ou assistance à maîtrise d'ouvrage sur les bâtiments anciens et les espaces publics, assistance à maîtrise d'œuvre, gestion des documents d'urbanisme sur les périmètres protégés (PSMV, AVAP, etc...), conseils et suivis de travaux pour les particuliers et aménageurs, inventaire du patrimoine, valorisation des actions (expositions, visites, conférences, etc.).

Telle est l'expérimentation développée depuis quatre ans dans la petite ville de L'Isle-sur-la-Sorgue (20 000 h). Elle met en évidence l'intérêt pour une collectivité territoriale de placer l'archéologie et le patrimoine au centre de sa politique d'aménagement. Oscillant entre archéologie, architecture et urbanisme, la Direction du Patrimoine de la ville œuvre également sur le territoire intercommunal préfigurant son évolution future.



## Vers une archéologie métropolitaine à Lyon ?

Anne Pariente (Service archéologique de la Ville de Lyon) et Hugues Savay-Guerraz (Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière)

La Métropole de Lyon, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2015, a fait le choix d'intégrer le Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière dans ses compétences culturelles. Créé par la Ville de Lyon en 1975 avec pour mission la présentation de la civilisation gallo-romaine, il appartenait à l'origine à la même sphère d'activité que le service archéologique municipal, dont la création remonte à 1933. Le choix qui fut fait en 1991 de scinder cette unité archéologique entre le Conseil général et la Ville a privé chacune des deux institutions d'une part de ses missions et de la richesse des échanges possibles entre leurs compétences.

A l'heure de la révision territoriale, nos deux structures sont-elles prêtes à mettre en œuvre un renouvellement partagé de leur fonctionnement et à reconstruire leur complémentarité ? Quel intérêt la nouvelle collectivité pourrait-elle avoir à envisager le remariage des deux structures au sein d'un pôle archéologique métropolitain ? Quelles pourraient en être les missions redéfinies ?

Dans l'attente d'une réflexion institutionnelle sur la compétence archéologique, la présente communication tentera d'apporter à ces questions les premiers éléments de réponse.

---

## Gestion et recherche archéologique urbaine dans la ville de Barcelone, Catalogne, Espagne

Carme Miró i Alaix (Responsable del Pla d'Arqueologia Urbana)

La ville de Barcelone a une longue tradition en matière d'interventions archéologiques en contexte urbain : on peut parler de plus de 100 ans de fouilles archéologiques.

Mais l'appréhension de l'archéologie n'a pas toujours été la même, le modèle a évolué en parallèle du contexte politique et urbain de la ville. Ainsi en 1985, en plein essor de l'archéologie urbaine, le service est intégré à l'organigramme municipal et devient l'organe de gestion du patrimoine archéologique de la ville, tant au niveau préventif et conservatoire qu'à celui de la recherche. Il est fortement lié à la planification de la rénovation urbaine de la ville par une nouvelle municipalité démocratique. Ce modèle s'est développé jusqu'à aboutir à l'actuel *Servei d'Arqueologia de Barcelona*. Cet organisme de gestion chargé de la sauvegarde du patrimoine archéologique de Barcelone a donc pour tâche de prévenir l'évolution d'affectation de ce patrimoine, d'organiser et coordonner les interventions archéologiques sur tout le territoire municipal, ainsi que donner à connaître toute la documentation générée dans le cadre des divers projets de recherches ou par le centre de documentation lui-même. Actuellement, il est organisé en deux grands domaines : documentation et gestion de l'archéologie préventive et d'autre part l'aspect opérationnel regroupant le laboratoire de conservation-restauration.

L'archéologie préventive est un compromis permanent et toujours fragile entre trois exigences contradictoires, chacune nécessaire à la société : la recherche scientifique, l'ordonnancement du territoire et la préservation de notre passé. Il s'agit d'assurer une unité scientifique au développement de la discipline archéologique et la qualité des interventions en relation avec le patrimoine d'un territoire concert. La mise en place d'une archéologie urbaine comme projet global de la ville doit surpasser les faits concrets. Des mécanismes spécifiques et globaux doivent être mis en place afin que l'archéologie urbaine en elle-même, ainsi que dans son application, ait un sens pour configurer le périmètre opérationnel de l'archéologie préventive. Ainsi donc une bonne planification porte une meilleure transmission vers la société qui est en dernier lieu le réceptacle de ces recherches. L'usage social du patrimoine, sa diffusion, sa connaissance pour sa protection et sa valorisation doit rester à l'esprit lorsqu'il s'agit de rédiger des documents de programmation qui concernent le patrimoine historique et plus concrètement le patrimoine archéologique aussi bien en sous-sol qu'en élévation.

Nous expliquerons dans le détail, comment tous ces points sont développés par le service et comment les résultats des interventions archéologiques retournent vers la société qui se trouve en dernier lieu être garante de notre travail.

---

### **Du diagnostic du tramway au territoire métropolitain, le développement de l'archéologie territoriale à Nice**

Marc Bouiron (Directeur interrégional INRAP Méditerranée) et Fabien Blanc (Chef du service archéologique métropolitain Nice Côte d'Azur)

Le service métropolitain de Nice Côte d'Azur est un exemple d'une complémentarité entre les différents acteurs de l'archéologie sur un même territoire. Après la création et le développement d'un service municipal, l'aménagement d'une nouvelle ligne de tramway, porté par la Métropole, a modifié l'assise du service archéologique qui est devenu un service commun entre la ville de Nice et la Métropole de Nice Côte d'Azur. A cette échelle, les enjeux et les perspectives du service sont nombreux et permettront de nouveaux développements dans les années à venir.

---

### **Loi NOTRe et Offices de Tourisme : une opportunité pour accompagner les territoires vers une meilleure structuration touristique**

Fatah Nekhili (Directeur de la Maison du Tourisme Les Portes de la Champagne)

Ce n'est plus à démontrer la mise en tourisme des territoires, lorsqu'elle est décidée, impacte le développement économique local. Quelles conséquences pour les offices de tourisme au 1er janvier 2017 ? Quel rôle joueront-ils ? L'exemple de la Maison du Tourisme Les Portes de la Champagne.

---

### **Le Musée archéologique de Civaux (Vienne) : les enjeux d'un musée rural face au tourisme de loisirs**

Hélène Crouzat (Responsable du musée archéologique de Civaux)

Le musée de Civaux s'inscrit au sein d'un territoire rural, celui de la commune de Civaux et de ses abords. Territoire atypique que celui de Civaux entre la richesse de son patrimoine archéologique et la modernité apportée par la construction de la centrale nucléaire de Civaux et sa manne financière.

Quelle place donner au patrimoine archéologique ? Quels sont les enjeux par rapport au tourisme de loisirs ?

---

### **Veille & veillées archéologiques du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Sensibilisation des acteurs professionnels à l'archéologie préventive, création et programmation culturelle**

Marie-Noëlle Basmaison (Coordinatrice Cohésion sociale et patrimoniale), Marie-Clarence Rogier (Chargée d'accueil et d'animation - Maison du Parc Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne)

Une étude portant sur une démarche participative de valorisation des patrimoines a révélé en partie la nécessité de développer des démarches opératoires globales et transversales. A l'enjeu de transmission, d'appropriation des connaissances, le parc peut jouer le rôle de passeur en assurant la mise en circulation des connaissances mais aussi et surtout en reliant les différents éléments de

connaissances pour bien les relier et les remettre en contexte. Cette action autour de l'archéologie préventive connecte les domaines scientifiques, professionnels par les utilisateurs de l'espace, artistiques et médiateurs ou programmeurs culturels. Ainsi, les différents maillons de la chaîne opératoire : connaissance – préservation – réhabilitation – sensibilisation, diffusion sont concernés.

---

### **Musée de l'Arles Antique / Musée archéologique de l'Oise : Regards croisés sur demain**

Nicolas de Larquier (conservateur du patrimoine, Musée de l'Arles Antique), Adrien Bossard (conservateur du patrimoine, Musée archéologique de l'Oise)

Le Musée de l'Arles Antique et le Musée archéologique de l'Oise (Vendeuil-Caply) sont installés dans des territoires diamétralement opposés et disposent de moyens très différents. Ils ont pourtant de nombreux points en commun, notamment dans leur rapport à l'archéologie de terrain. Il s'agit en effet de deux structures muséales inscrites dans des projets archéologiques sur le long terme, avec un service intégré à Arles et avec le SRA et un CCE à Vendeuil-Caply.

Les deux musées sont confrontés aux mêmes problématiques. Nous proposons de les présenter de manière croisée afin de mettre en évidence les spécificités de chaque structure sur des thématiques communes.

Les futures lois NOTRe et CAP auront un impact important sur nos collectivités respectives. Nous exposerons donc, dans un premier temps, la place accordée à nos musées dans les réflexions en cours menées par les élus.

La gestion des collections constituant le cœur de notre activité. Il conviendra ensuite de détailler la prise en charge du mobilier archéologique en sortie de fouille mais aussi ce qu'implique la gestion d'un passif accumulé au cours des 50 dernières années, notamment son statut juridique qui va prochainement évoluer.

L'un est doté d'un service archéologique, tandis que l'autre accueille un Centre de Conservation et d'Étude. Un troisième temps sera consacré au rôle que peuvent avoir les musées archéologiques pour favoriser la recherche.

Enfin, nous aborderons nos initiatives respectives en terme d'innovation et de valorisation du patrimoine archéologique, à travers quelques exemples ciblés et originaux. Les musées jouent en effet un rôle de vitrine pour la discipline et sa pratique, dans la perspective d'une meilleure reconnaissance des enjeux et de l'intérêt d'une l'archéologie territoriale dynamique.

---

### **« Bataille » autour du site de Gergovie (Puy-de-Dôme)**

Marc Récoché (Chargé de mission - Service Patrimoine Archéologique du Puy-de-Dôme).

Le Département du Puy-de-Dôme, à la demande de l'Etat (qui est propriétaire du plateau), est chargé de coordonner la mise en valeur du site de Gergovie, lieu d'une célèbre bataille entre César et Vercingétorix. C'est un projet aux enjeux archéologique, environnemental et touristique, qui réunit de nombreux partenaires et nécessite la mise en œuvre d'un mode de gouvernance adapté où chacun doit trouver sa place. Outre les aspects de gestion de ce site, le Département du Puy-de-Dôme coordonne son action en lien étroit avec la communauté de communes de Gergovie Val d'Allier Communauté qui porte le projet de rénovation de la Maison de Site.

La réflexion qui a débuté il y a quelques mois se doit de prendre en compte le temps court du politique, qui souhaite voir émerger un point fort pour l'attractivité du territoire (complémentaire

peut-être d'une reconnaissance au patrimoine mondial de l'Unesco), avec le temps long de l'archéologie - recherches, médiation, valorisation (en liaison de surcroît avec d'autres sites). Un des enjeux, pour la réussite du projet, est alors de faire prendre conscience aux acteurs de l'aménagement et du tourisme des atouts que peuvent représenter les découvertes archéologiques en terme d'attractivité du territoire et aux acteurs de l'archéologie de la nécessité de bien communiquer sur les recherches afin d'être perçus comme une plus-value au développement du territoire et non comme un frein. Il faut donc concilier des visions, des attentes, différentes en apparence, sans oublier pour autant dans nos réflexions et actions les clermontois et puydinois pour qui le plateau est aujourd'hui un lieu de ressourcement simple d'accès.